Commune de Cormeilles en Vexin

49 rue Curie – 95830 Cormeilles en Vexin

Téléphone : 01.34.66.61.19 – Télécopie : 01.34.66.41.63
Courriel : mairie-cormeillesenvexin@orange.fr

ARRETE MUNICIPAL

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT : Val d'Oise

COMMUNE : Cormeilles en Vexin

ARRETE N° 2026-42/T

ARRETE

REGLEMENTANT LA CIRCULATION

CELEBRATION NATIONALE ARMISTICE 1918

Mercredi 11 novembre 2026

ARRETE REGLEMENTANT LA CIRCULATION
RUE CURIE
CELEBRATION NATIONALE ARMISTICE 1918
MERCREDI 11 NOVEMBRE 2026

Le Maire de la Commune de Cormeilles en Vexin (Val d'Oise),

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212-2 et 2213-4 ;

Vu le Code de la Route, et notamment ses articles L2211, L2213 à L2213-3 ;

Vu la loi n° 82.213 du 2 Mars 1982 modifiée et complétée par la Loi 82.623 du 22 Juillet 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et Régions et leurs textes d'application ;

Considérant qu'il importe de règlementer la circulation rue Curie, à l'occasion de la célébration nationale de l'Armistice 1918 ;

ARRETE

Article 1 : Le Mercredi 11 novembre 2026 de 10h45 à 11h30, la circulation sera interdite rue Curie entre la rue de Bréançon et la rue Pasteur. Elle sera déviée en ce sens :

- Les véhicules venant de Marines : déviation par la rue de Bréançon
- Les véhicules venant de Pontoise : déviation par la rue Pasteur
- Les véhicules venant de la rue de Montgeroult : déviation par la rue Guynemer.

Article 2 : Le Mercredi 11 novembre 2026 de 10h45 à 11h30, la circulation se fera sur demie-chaussée rue Curie, entre la Mairie et le Monument aux Morts et rue de Bréançon, entre la rue du Général Leclerc et le cimetière.

Article 3 : Les barrières et panneaux de signalisation seront mis en place par les agents techniques municipaux.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de MARINES (95) ;
- Monsieur le Commandant du Centre de Secours de Cormeilles-en-Vexin (95) ;

Cormeilles en Vexin, le 19 Octobre 2026

Le Maire,
Vincent IBRELISLE

MAIRIE DE CORMEILLES EN VEXIN * VAL-D'OISE *

Certifié exécutoire compte-tenu des formalités de publication et d'affichage effectuées le :
20/10/2026
Le Maire
Vincent IBRELISLE